

G.P.C.

Brunat

Surnom : *Diagnose*

ÉTAT CIVIL.

Joseph né le *18 1878* à *St Georges d'Esp. de*, canton *St Georges d'Esp. de*, département *de l'Isère*, résidant *chez ses parents*, canton *de St Georges*, département *de l'Isère*, profession *de cultivateur*, domiciliés *chez son père Joseph et sa mère Emilie Genaitte*, canton *de St Georges*, département *de l'Isère*

de tirage dans le canton d' *St Georges*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Dispense au service

inscrit dans la *2* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le *14 Novembre 1899* n° *623*
au *Corps de Chasseurs de 2^e classe* les *15 jours*
après en disponibilité le *23 Septembre 1900* de *attribution*
dans son territoire dans la réserve

Certificat de bonne conduite : *Accordé*

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} Novembre 1902*

Bon A de Chasseurs à pied à Grenoble

N° *89*

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *10^e Bataillon de Chasseurs*
du *24 Février* au *31 Mars 1905*

A accompli une 2^e période d'exercices dans le *14^e Bataillon de Chasseurs à pied*
du *3* au *19 Avril 1908*

Passé dans l'armée territoriale le *1^{er} Octobre 1912*

Relevé à l'activité par suite de Mobilisation Générale Arrivée
au camp le *3 Août 1914* au *1^{er} Régiment de Genie* le *7-14*

Mis à la disposition le *19 Janvier 1919*, en compagnie *Illinois de*
démobilisation n° *2660*

par le dépôt de *St Genis*

se retire à *Ornans (Savoie)*

A accompli une période d'exercices dans l' _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le *10 Novembre 1919*

_____ de l'Allemagne l'indemnité simple du *3 Août 1914* au *6 Octobre 1914* - Aux armées du Nord le *7 Juin* *1^{er} Octobre 1914* au *12 Janvier 1919*

Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1890.
Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi)*.

Numéro matricule du recrutement : **985**

Classe de mobilisation : *1898*

SIGNALEMENT.

Cheveux *ch*, sourcils *bruns*
yeux *gris*, front *carré*
nez *droit*, bouche *normale*
menton *rouge*, visage *ovale*

Taille : 1 m. *65* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) *3*
militaire (2) _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *11^e B^{on} de Chasse à pied*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *B^{on} A de Chasseurs à pied*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *10^e B^{on} Infantérie 2747 P2*
1^{er} Régiment de Genie 4273

AFFECTATIONS
d'après guerre

10^e B^{on} du Genie
1^{er} Régiment de Genie
dans l'affectation

LOCALITÉS SUGGÉRÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date.	Communes.	Subdivisions de région.	N°
<i>14 Mars 1911</i>	<i>Roche Frome</i>	<i>Vienne</i>	<i>AR</i>
	<i>Vauzelas</i>		
<i>12 Novembre 1912</i>	<i>St Genis</i>	<i>Vienne</i>	<i>B</i>
<i>10 Mars 1913</i>	<i>Luzinay, lieu de la Sombarrière</i>	<i>Vienne</i>	<i>BR</i>

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS			DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	la réserve de l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<i>Novembre 1902</i>	<i>1912</i>	<i>1918</i>	<i>1919</i>
	<i>1^{er} OCTOBRE 1919</i>	<i>1^{er} OCTOBRE 1919</i>	<i>1^{er} OCTOBRE 1926</i>